

Le prix du système de milice

Autor(en): **Froidevaux, Denis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **150 (2005)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le prix du système de milice

Mon interrogation réside dans l'équation « Est-ce le modèle organisationnel de notre armée qui façonne le degré de dureté et de durabilité de la milice ou est-ce le degré de dureté ou de durabilité de la milice qui façonne le modèle organisationnel ? » La question est, à mes yeux, d'une cruelle actualité !

■ Col Denis Froidevaux¹

En ma qualité de chef du Service de la sécurité civile et militaire vaudois, j'aurais une multitude de chiffres à donner, vous démontrant avec cruauté que la milice est malade. Quelques exemples. Pour le canton de Vaud, 45 % des tireurs astreints aux tirs obligatoires renoncent à consacrer deux heures pour effectuer cette obligation. De plus l'aptitude au service frise actuellement les 60 %, ce qui est nettement inférieur aux prévisions les plus pessimistes.

Il était une fois l'Armée 61

Le concept « Armée 61 » reposait sur des troupes immédiatement opérationnelles. Souvenons-nous des fameux exercices de mobilisation, de l'incroyable état de préparation qui caractérisait les unités de notre armée. Ceux qui ont assumé la responsabilité de conduire une compagnie dans l'Armée 61 savent de quoi je veux parler...

Chaque unité disposait de son équipement, de ses véhicules, de ses appareils ainsi que de ses armes et munitions. L'instruc-

tion était dispensée régulièrement, sur une durée satisfaisante. Quant aux grands exercices, ils contribuaient à renforcer la confiance des cadres et la crédibilité de l'institution. Mais surtout, l'Armée 61, par les contacts étroits qu'elle générait entre l'institution militaire et la population, permettait d'assurer une symbiose entre le peuple et son armée, donc un terreau favorable au développement ou, au minimum, au maintien en vie de la milice. Nous voilà au cœur du problème... L'Armée 61 garantissait une identification optimale du citoyen-soldat à la défense et à l'armée; elle représentait probablement la solution idéale pour un système de milice, par son homogénéité, sa cohérence, mais aussi par sa solidité.

La question est donc: est-ce le modèle « Armée 61 » qui a permis à la milice d'être aussi solide ou alors est-ce la milice qui a permis à l'Armée 61 d'être ce qu'elle était? Foin de lamentation regardons en avant.

L'implosion du Pacte de Varsovie

Est survenu un événement dont peu avaient perçu les prémices, pas même nous! La chute du mur de Berlin en 1989 entraîne

une rupture historique aux conséquences spectaculaires, qui – là aussi personne ne s'en est douté – aura des impacts extraordinairement importants sur la notion de milice. « Qui vit de combattre un ennemi, disait Nietzsche, a intérêt à le laisser en vie. » Nous voilà au cœur du problème. La disparition de l'adversaire, de la menace en tant que telle, n'a-t-elle pas eu pour corollaire la disparition de l'implication personnelle à la production d'une sécurité collective? La milice ne se nourrit-elle pas d'une certaine manière de la menace? Imagine-t-on la motivation d'un sapeur-pompier de milice, condamné à limiter son action à s'entraîner et privé de toute possibilité d'intervention? A moyen terme, je ne donne pas cher de sa motivation.

En effet, la disparition d'une menace concrète, quantifiable, facile à démontrer et, surtout, à comprendre pour le citoyen, donc à admettre, remet en question l'existence plus particulièrement de l'armée de milice, ainsi que les sacrifices consentis en qualité de citoyen-soldat. Elle rend donc plus difficile l'adhésion à un système de milice: c'est le début du syndrome « La milice oui mais pour les autres ». C'est à partir de là que

¹ Président de la Société vaudoise des officiers.

la Suisse invente – jamais en retard d'une idée saugrenue – l'obligation de servir facultative, largement répandue aujourd'hui... En clair, ne sert que celui qui le veut vraiment. Là aussi les chiffres sont éloquentes.

Très vite, l'opportunisme d'une certaine classe politique va s'emparer de la dynamique pacifique naissante pour lancer une vague de démantèlement de notre armée. Enfin on va pouvoir s'attaquer à cette «vache sacrée». Ce genre de démarche populaire et populiste annihile rapidement le ressort de la volonté de défense et ramollit encore la notion de milice.

Pourtant, objectivement, les dangers et les risques ne diminuent pas, tout au plus la menace se réduit-elle, tout en nécessitant de la part de l'armée et de la milice une faculté d'adaptation hors norme. Deux réformes-clefs en moins de huit ans, qui dit mieux? On assiste à un torpillage venu d'en haut et des côtés, difficile pour la milice de manœuvrer dans ces conditions!

En clair, ce que la détermination du peuple suisse a refusé face à l'initiative du GSsA est revenu avec acuité: faut-il supprimer l'armée, l'armée de milice? La population ne sait pas ou ne veut pas savoir. C'est là que l'information actuelle démontre toutes ses lacunes!

L'armée «M-budget»

Puis vient l'époque de l'armée «M-budget», à savoir une armée dont le coût est inférieur à 1% du PIB, ce qui nous situe en dessous de la Finlande. L'affais-



sement successif des ressources financières disponibles pour la politique de sécurité au sens constitutionnel (comme pour d'autres prestations-clefs de l'Etat, il faut le préciser) influe rapidement d'abord sur les effectifs, ensuite sur les moyens et les infrastructures, finalement sur la solidité de la milice. Le temps de l'armée immédiatement opérationnelle touche à sa fin.

Les formations sont remplacées par des «cœurs de compétences» sensés préserver le savoir et le savoir-faire, dans l'attente d'hypothétiques retournements de situation. Les dépôts de munitions se vident, les arsenaux se fondent successivement les uns dans les autres et les réserves de matériel disparaissent à coup de liquidations. Quant aux véhicules de combat, ils prennent inexorablement le chemin du Tiers-monde ou de la casse. L'instruction de la troupe, grevée par les coupes budgétaires successives, s'essouffle

à la recherche d'une motivation de servir en érosion.

Quant au personnel professionnel, déstabilisé par des réformes parfois précipitées et par la menace omniprésente de licenciement, il ne sait plus à quel saint se vouer. Et je saisis l'opportunité pour dire combien je suis conscient de ce que vit ce personnel et je lui apporte mon soutien moral.

L'aptitude opérationnelle évanescence de l'armée fait ainsi place à une dialectique lénifiante colportée par une information centralisée. L'esprit critique disparaît, la liberté d'expression se limite à sa plus simple expression. Tout tend à faire croire que la population de ce pays est en train d'abandonner son armée, son attachement à la milice... La situation semble assez délicate, parce que les dangers et les risques, eux, n'ont pas disparu.

Cette situation est camouflée par un artifice dénommé la «montée en puissance». Cela consiste à entretenir une armée réduite à sa plus petite expression en se tenant prêt, si les circonstances devaient l'exiger, à reconstruire l'outil dans les délais imposés par la situation. La «montée en puissance» permet également de réduire la charge militaire pour les citoyens et leurs employeurs.

Nul besoin de disposer d'une troupe crédible et onéreuse, nul besoin de disposer de milliers d'installations de combat, de milliers de dépôts ou de milliers de véhicules. Nul besoin d'ennuyer le citoyen avec des présences répétées sous les drapeaux, on avisera en temps utile.

Ce genre de politique permet d'assurer l'existence d'une armée à des coûts les plus réduits, c'est une réalité, mais qu'en est-il de la volonté de servir, de la milice, qu'en est-il de la capacité de cette milice à monter en puissance?

Les dégâts à la milice, à l'enracinement de l'armée dans le

peuple sont considérables, peut être même irréparables... Comment envisage-t-on de monter en puissance le degré de dureté de la milice, qui plus est dans une société éminemment pluriethnique, multiculturelle, individualiste, dont la solidarité est plus forte lorsqu'il s'agit de verser deux cents francs au victime du Tsunami, mais qui n'accepte qu'avec difficultés d'assumer des responsabilités de citoyen. Faut-il rappeler que plus de 30% de la population suisse est étrangère, donc non astreinte au service militaire?

L'autre ennui avec cette conception réside dans son déploiement. Depuis le XVIII^e siècle, jamais l'armée suisse n'a réussi un tel exercice dans les délais impartis.

Face à ce constat, pessimiste mais réaliste, je suis un peu démuni pour apporter des réponses mais, ne supportant pas la culture du problème, je vais tenter ce périlleux exercice qui ne sera probablement pas à la hauteur de la cruauté du constat.

Deux propositions pour garantir les trois missions de base

Fonder une politique de sécurité sur la montée en puissance recèle, pour l'Etat et pour ses habitants, des risques importants, surtout si on fait abstraction de la problématique réelle de la milice. Deux mesures paraissent incontournables.

1. Une planification serrée

Il s'avère indispensable d'organiser annuellement un exercice d'état-major militaro-politique regroupant la Confédération et les Cantons (j'ai bien dit Confédération et Cantons) car, sans les Cantons, l'armée de milice (ou professionnelle) ne sera rien. Dirigé par le chef du Département de la défense, un tel exercice, consacré à la montée en puissance, devrait:

- analyser la menace du moment,
- adapter les décisions réservées existantes,
- étudier les possibilités de financement du moment,
- évaluer les possibilités d'acquisition des moyens nécessaires,
- vérifier les planifications d'instruction.

Un tel exercice permettrait de vérifier la faisabilité de la démarche ainsi que la pertinence des processus sélectionnés.

2. Le soin au terreau de base

Le soin au terreau de base: la milice ou son abandon. Il faut choisir au départ ce que l'on cultive. La montée en puissance est un risque collectif qui



doit être partagé par l'ensemble de la collectivité, comme doit l'être le débat sur la milice dans ce pays, qui est le corollaire de la réussite de la montée en puissance.

On ne saurait abandonner une telle démarche dans les mains de quelques technocrates, docteur en philosophie appliquée ou, en économie; bien que leurs contributions soient essentielles.

Nous nous devons de répondre à ces questions-clefs qui ne portent pas tant sur les qualités de la milice, qui sont connues et reconnues, que sur sa faisabilité et son réalisme dans le monde d'aujourd'hui et surtout de demain. Ces questions semblent pouvoir se résumer à:

- Oserait-on procéder à une analyse comparative des différents modèles au trois niveaux Confédération-Cantons-communes, dans trois domaines-clefs de la sécurité, à savoir l'armée, la protection civile, les sapeurs-pompiers, avec une évaluation fondée sur des critères objectifs, une démarche multipartenariale menée selon le modèle de la Commission Brunner?
- Oserait-on entreprendre un débat de société, un débat de collectivité, portant sur le thème «Sommes-nous réellement prêts à payer le prix de la milice, au sens économique, humain et organisationnel?»
- Oserait-on demander l'avis du peuple par le biais d'un référendum consultatif car, après tout, le peuple est la



milice par essence, et le dernier mot lui reviendra de toute manière...

Conclusion

On peut affirmer que la montée en puissance représente une solution techniquement possible mais extrêmement risquée sur le plan du modèle de service. Si l'on ne se préoccupe pas de ce qu'est aujourd'hui et demain le modèle de mise à contribution du citoyen, on va courir un risque démesuré, en ne respectant pas un des principes de conduite au combat, celui qui se nomme «sûreté». De la maîtrise de cet exercice dépend la sécurité de notre pays. Il s'agit donc de réduire ce risque, tant dans sa probabilité d'occurrence que son impact.

La prise de risque pourra être gérée politiquement si les responsables prennent conscience de l'importance du modèle organisationnel et de service dans un système dévolu à la politique de sécurité.

La Suisse en est-elle capable aujourd'hui? J'en doute, tant le

climat d'obstination face au maintien de la milice semble prévaloir. Clausewitz disait: «L'obstination n'est pas un défaut intellectuel. Si elle consiste à faire obstacle à une meilleure intelligence des choses, on peut sans contradiction l'attribuer à l'intellect qui est le siège du jugement. L'obstination est un défaut de caractère. Cette inflexibilité de la volonté, cette intolérance envers la contradiction proviennent d'une manière particulière d'être imbu de soi-même.»

Ne sommes-nous pas en train de faire montre d'obstination en refusant à mener ce débat de société: quel rôle pour quelle milice?

En dernière analyse, la vraie question «Armée de milice ou armée professionnelle» est secondaire, la vraie question réside dans l'acceptation que la sécurité est un produit global, et que la milice constitue certainement une réponse au modèle de service, mais probablement pas la seule.

D. F.